

AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE

Collectivité : syndicat mixte Somme Numérique.....

Coordonnées de la personne en charge du dossier :

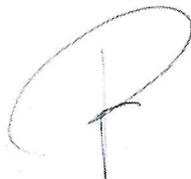
Prénom/Nom : Marie-Laure BERTIN.....

Adresse de la collectivité : ...43 AVENUE D'ITALIE 80090 AMIENS.....

Tél : ...03 22 22 27 27..... Courriel : ...ml.bertin@sommenumerique.fr

Date d'entrée en vigueur (après l'avis du CST) : 1^{ER} JUILLET 2024

Document à joindre : projet de délibération

Cadre réservé au Centre de Gestion	
<u>Avis du collège des représentants des élus</u>	<u>Avis du collège des représentants du personnel</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable à la majorité <input type="checkbox"/> Défavorable à l'unanimité <input type="checkbox"/> Partagé <input type="checkbox"/> Abstention	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable à la majorité <input type="checkbox"/> Défavorable à l'unanimité <input type="checkbox"/> Partagé <input type="checkbox"/> Abstention
Fait à AMIENS, le ...12 mars 2023.....	
La Présidente du Comité Social Territorial Annick MARECHAL Maire de Vauvillers	
 	
Fait à ...Amiens..... Le ...27 février 2024..... Cachet et signature de l'autorité territoriale	
 	
Philippe VARLET Président	

 Si le collège des représentants du personnel donne un avis défavorable unanime sur cette question, elle fait l'objet d'un réexamen et donne lieu à une nouvelle consultation du comité social territorial dans un délai qui ne peut être inférieur à 8 jours et excéder 30 jours.